



**Syndicat du personnel Conseil Départemental
de Seine-Maritime**

Union Départementale CGT de Seine-Maritime



Rouen, le 30 juin 2017

Communiqué de presse

Nous mettons en accusation l'État qui asphyxie financièrement les collectivités et leurs services publics alors que ces derniers constituent la première protection de la population et, en l'occurrence, des mineurs.

Nous mettons en accusation l'État qui, en charge notamment de la Mission Mineurs Non Accompagnés (MMNA) et qui, coordonnant le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés, ne donne pas les moyens d'en garantir les actions.

Nous mettons en accusation les Collectivités qui accompagnent ces manques de moyens, voire les amplifient.

Les plus hauts responsables de l'État empêchent clairement les services publics de protéger les plus faibles dont les Mineurs Non Accompagnés.

Avec nos collègues de l'Aide Sociale à l'Enfance, nous dénonçons particulièrement la mise en danger d'enfants et de Mineurs Non Accompagnés dans notre Département, organisée par le manque de moyens délibéré.

Avec les professionnels concourant aux missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, notre syndicat CGT exige une nouvelle fois que soient garantis pour tous les mineurs, quelle que soit leur origine géographique ou ethnique, la protection et l'accompagnement qui sont des droits.

Nous exigeons tous les moyens, matériels et humains pour garantir pour TOUS les mineurs :

- le droit à un soutien matériel et éducatif
- le droit à un hébergement décent et respectueux
- le droit à des conditions de vie correctes : alimentation, hygiène, santé, transports
- le droit à l'éducation
- le droit d'être informé et assisté
- le droit à la protection

Depuis plusieurs années, notre syndicat CGT, avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, est mobilisé pour exiger ces moyens et mettre fin à la mise en danger récurrente de ces jeunes.

Dans ce contexte, le syndicat CGT, avec les agents concernés, ne peut qu'alerter sur l'agression dont les professionnels ont été victimes hier, sur leur lieu de travail, à ROUEN, lors d'une opération « occupation des lieux » par des représentants d'associations accompagnés de jeunes.

Cette occupation des lieux, précisons-le, a mis en difficultés des professionnels qui ne sont pas responsables du manque de moyens qu'ils subissent, les empêchant d'assurer leurs missions de Protection de l'Enfance et les contraignant à annuler les rendez-vous.

Elle a ainsi mis en difficultés des enfants et leurs parents présents dans le service car concernés par la Protection de l'Enfance !

Toute personne attachée à la défense des services publics ne peut que dénoncer cette agression contre des salariés qui sont, eux aussi, quotidiennement victimes du manque de moyens pour garantir leurs missions et se mobilisent régulièrement pour les imposer (dont plusieurs grèves reconductibles).

Les salariés décident-ils eux-mêmes du budget et des moyens dont-ils disposent ?

Qui, parmi les associations revendiquant le soutien aux jeunes, peut ignorer que les décideurs sont les représentants politiques et non les salariés qui subissent quotidiennement ce manque de moyens ?!

Toute personne attachée à la démocratie ne peut que s'inquiéter de la distribution d'un tract anonyme distribué à la population et accusant les salariés « d'exclure au faciès » notamment.

Ces amalgames, cette opération commando contre des professionnels et l'anonymat du tract concourent à brouiller les responsabilités !

Dans un contexte où le gouvernement annonce la suppression d'un poste sur trois dans la fonction publique territoriale et alors que chaque jour les décisions de l'État étranglent un peu plus les services publics, nous dénonçons ces attaques contre des salariés par des personnes qui se trompent d'interlocuteur.

Nous sommes aux côtés des salariés qui luttent pour exiger les moyens de leurs missions.

Nous sommes aux côtés de la population qui a le droit à la protection.

Nous nous adressons aux responsables de cette situation : l'État et notre Collectivité !

Au vu des agressions récurrentes dont nos collègues font l'objet, nous demandons une entrevue au Président de notre Collectivité.

Au vu des agressions répétées que subissent nos collègues, professionnels de l'ASE, dans l'exercice de leurs fonctions, et des calomnies et diffamations véhiculées sciemment sur eux, nous demandons la protection fonctionnelle de nos collègues.

Nous sommes aux côtés de tous ceux qui soutiennent l'exigence de moyens pour le service public et particulièrement de la Protection de l'Enfance.

Nous appelons au soutien le plus large pour obtenir des Responsables, décideurs et politiques, de vrais moyens pour garantir le service public et particulièrement ses missions de Protection de l'Enfance.